Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMEN
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste 1.00

12ème. ANNEE No 52 OTTAWA, MARDI 24 MARS 1891 LE NUMERO 2 CENTS

LES MEMOIRES
—DU—
Prince de Talleyrand

(*Suite*)

Ma chambre, où l'on se réunissait tous les matins et où l'on trouvait un déjeuner tel quel, offrait un singulier mélange : le duc de Lauzun, Panchaud, Barthès, l'abbé Delille, Mirabeau, Chamfort, Lauraguais, Dupont de Nemours, Rulhière, Choiseul-Gouffier, Louis de Narbonne s'y rencontraient habituellement et toujours avec plaisir. On y parlait un peu de tout, et avec la plus grande liberté. C'étaient l'esprit et la mode du temps. Il y avait pour nous tous plaisir et instruction, en réalité quelque ambition en perspective. C'étaient des matinées excellentes pour lesquelles je me sentirais encore du goût.

Des nouvelles du jour, les questions de politique, de commerce, d'administration, de finances, arrivaient toutes successivement dans la conversation. Une des choses dont on s'occupait le plus alors était le traité de commerce de la France avec l'Angleterre qui venait d'être conclu. Les détails de cette grande question intéressaient particulièrement les hommes instruits tels que Panchaud, Dupont de Nemours, etc., ; nous autres ignorants, mais un peu amateurs, comme Lauzun, Barthès, Choiseul et moi, nous nous en tenions aux généralités.

La carrière des affaires m'étant ouverte, je me servis assez habilement de la place d'agent général du clergé, à laquelle j'étais destiné, pour étendre mes relations. J'eus de bonne heure des rapports avec M de Maurepas, avec M. Turgot, M. de Malesherbes, M. de Castries, M. de Calonne, quelques conseillers d'Etat, plusieurs chefs d'administration. Mes premières relations me conduisirent vers le même temps chez M. le duc de Choiseul, chez Mme de Brionne, chez Mme de Montesson, chez Mme de Bouffiers, chez Mme de La Reynière ; à des jours déterminés, la grande compagnie de Paris s'y réunissait. Une manière d'être froide, une réserve apparente, avaient fait dire à quelques personnes que j'avais de l'esprit. Mme de Gramont, qui n'aimait pas les réputations qu'elle n'avait pas faites, me fit à mon début de quelque utilité en cherchant à m'embarrasser. Je soupais pour la première fois à Auteuil chez Mme de Bouffiers, placé à une extrémité de la table, parlant à peine avec mon voisin, Mme de Gramont, d'une voix forte et rauque, me demande, en m'interpellant par mon nom, ce qui m'avait assez frappé en entrant dans le salon, où je la suivais, pour dire : *Ah ! ah !...*" Ma dame la duchesse, lui repondis-je, ne m'a pas bien entendu, ce n'est pas *Ah ! ah !* que j'ai dit, c'est *Oh ! oh !...*" Cette misérable réponse fit rire, je continuai a souper et ne dis plus un mot. En sortant de table, quelques personnes s'approchèrent de moi, et je reçus pour les jours suivants plusieurs invitations qui me mirent à même de faire connaissance avec les personnes que je désirais le plus rencontrer.

La maison de mes parents ne me fournissait point de moyens à cet égard ; ils voyaient peu de monde ; et peu surtout de l'espèce qui brillait sur le grand théâtre ou qui se disputait les places ministérielles...

SA MÈRE

...Je choisissais pour aller chez ma mère les heures où elle était seule : c'était pour jouir davantage des grâces de son esprit. Personne ne m'a jamais paru avoir dans la conversation un charme comparable au sien. Elle n'avait aucune prétention. Elle ne parlait que par nuances ; jamais elle n'a dit un bon mot : c'était quelque chose de trop exprimé. Les bons mots se retiennent, et elle ne voulait que plaire et prendre ce qu'elle disait. Une richesse d'expressions faciles, nouvelles et toujours délicates, fournissait aux besoins variés de son esprit. Il m'est resté d'elle un grand éloignement pour les personnes qui, afin de parler avec plus d'exactitude, n'emploient que des termes techniques. Je ne crois ni à l'esprit ni à la science des gens qui ne connaissent pas les équivalents et qui définissent toujours : c'est à leur mémoire seule qu'ils doivent ce qu'ils savent, et alors ils savent mal. Je suis fâché que cette réflexion me soit venue pendant que M. de Humboldt était à Paris, mais c'est écrit.

CHEZ Mme DE MONTESSON

La maison de Mme de Montesson, qui se tenait tout à l'extrémité de la decence, était singulièrement agréable. Pour amuser M. le duc d'Orléans, Mme de Montesson faisait jouer par sa société quelques pièces qu'elle savait devoir lui plaire ; et pour non pas l'amuser, mais l'intéresser davantage, elle en avait elle-même composé plusieurs. Sur son théâtre, il y avait pour le clergé un peu dissipé, une loge dans laquelle M. l'archevêque de Toulouse, M. l'évêque de Rodez, M. l'archevêque de Narbonne, M. l'évêque de Comminges m'avaient fait admettre...

AGENT GENERAL DU CLERGÉ

...La position que j'avais prise dans le monde donnait une sorte d'éclat à mon agence ; je la faisais à peu près seul, parce qu'une aventure un peu trop publique avait ôté à l'abbé de Boisgelin, mon collègue, la confiance du clergé, dès les premiers mois de nos fonctions. Son indolence naturelle, sa passion avec Mme de Cavanac (fameuse lorsqu'elle portait le nom de Mlle de Romans, et parce qu'elle était la mère de l'abbé de Bourbon) l'avaient déterminé aisément à se reposer sur moi de tout le travail.

Je m'étais entouré de personnes instruites et d'un bon esprit, de M. Mannay, depuis évêque de Trèves ; de M. Bourlier, plus tard évêque d'Evreux ; de M. Duvoisin, qui devint évêque de Nantes, et de M. des Renaudes qui n'était pas sur la même ligne. Je me plais à reconnaître toutes les marques d'amitié que m'ont données MM. Mannay, Bourlier et Duvoisin, avec lesquels j'ai été heureux de me retrouver à toutes les époques de ma vie. M. des Renaudes m'a quitté pour entrer chez le secretaire d'Etat Maret, son genre de talent trouvant dans cette administration un emploi habituel pouvait le conduire promptement à la fortune : c'était un homme assez habile à mettre en œuvre les idées des autres...

LA SOCIETÉ AVANT LA REVOLUTION

...J'allais à peu près partout, et pour un esprit tant soit peu porté à l'observation, c'était un spectacle curieux, pendant les dix années dont je parle, que celui de la grande société. Les prétentions avaient déplacé tout le monde. Delille dînait chez Mme de Polignac avec la reine; l'abbé de Balivière jouait avec M. le comte d'Artois ; M. de Vianes serrait la main de M. de Liancourt; Chamfort prenait le bras de M. de Vaudreuil ; La Vaupallière, Travanet, Chalabre allaient au voyage de Marly, soupaient à Versailles chez Mme de Lamballe. Le jeu et le bel esprit avaient tout nivelé. Les carrières, ce grand soutien de la de la hiérarchie et du bon ordre, se détruisaient. Tous les jeunes gens se croyaient propres à gouverner. On critiquait toutes les opérations des ministres. Ce que faisaient personnellement le Roi et la Reine était soumis à la discussion et presque toujours à l'improbation des salons de Paris. Les jeunes femmes parlaient pertinemment de toutes les parties de l'administration.

La puissance de ce qu'on appelle en France la société a été prodigieuse dans les années qui ont précédé la Révolution et même dans tout le siècle dernier.

(*A suivre*)

CONFERENCES
De Notre-Dame de Paris
TROISIEME CONFERENCE

LA MORALE ET LA LIBERTE

Aprés avoir conduit l'histoire des doctrines morales jusqu'à la crise actuelle, l'orateur annonce qu'il va exposer les principes de la vraie morale. Mais parce que les bases mêmes de la moralité sont contestées, ce sont ces bases qu'il faut avant tout vérifier. C'est à quoi il consacrera son effort jusqu'à la fin de la présente station.

Le premier fondement de la moralité, c'est le libre arbitre

Qu'est-il en lui-même et dans ses relations avec la morale ?

Comment est-il attaqué de nos jours et comment peut-on le défendre ?

I

La liberté n'est qu'une propriété de la faculté agissante. On agit fatalement ou librement.

Au-dessous de l'homme toute action est fatale, c'est-à dire déterminée rigoureusement par ses antécédents.

Dans l'homme lui-même, beaucoup d'actions obéissent à cette détermination nécessitante. Faut-il étendre cette loi à tous les actes de l'homme ? Faut-il dire qu'il est nécessité même quand la conscience crie qu'il ne l'est pas ? Ainsi se pose la question de la liberté.

Son lien avec la morale est évident. Parmi les actions qui s'offrent au choix, il en est que la conscience qualifie bonnes ou mauvaises. Le pouvoir de choisir entre le bien et le mal, c'est la liberté morale.

Or la morale repose sur l'idée de cette liberté. La preuve, c'est que là où certainement la liberté n'existe pas, tout le monde est d'accord pour déclarer que la moralité est absente : dans la nature inanimée, chez l'animal, chez le fou.

La justice sociale ne s'exerce que sur l'homme supposé ou reconnu libre.

Par delà les sanctions humaines, l'humanité en a toujours attendu d'autres : le rôle de ses sanctions d'outre-tombe, c'est précisément de retablir un rapport rigoureux entre le *mérite* et la *destinée* ; or, l'idée de mérite, de responsabilite est inséparable de l'idée de libre arbitre.

Ainsi le libre arbitre est attesté par la conscience psychologique ; il est lié, dans la conscience morale à la nation du devoir ; ce lien est reconnu par la justice sociale ; il est impliqué dans l'universelle croyance à une justice éternelle.

Et cependant cette liberté si évidente a toujours été contestée, niée par de grands esprits. Pourquoi ? C'est qu'elle est pleine de mystères.

Ecartant à dessein tout le côté théologique de la question (prescience divine, concours divin, prédestination,) l'orateur s'attachera exclusivement à résoudre les difficultés qui préoccupent la pensée moderne. Il les ramène à trois principales.

La liberté n'est pas parce qu'elle est inexplicable en elle-même.

La liberté n'est pas parce qu'il n'y a point de place pour elle dans le système général du monde.

La liberté n'est pas parce qu'on peut s'en passer.

II

L'examen de la première objection oblige l'orateur à conduire son auditoire dans les dédales de l'analyse ; ce qu'il fait avec une grande clarté et une remarquable précision. Aucun acte n'est isolé, dit-on ; il se produit à la suite d'antécédents donnés, au milieu de circonstances données ; c'est là ce qui le détermine. Supposer qu'il pourrait être autre qu'il n'est, les circonstances et les antécédents restant les mêmes, c'est dire qu'il se produit sans raison suffisante, c'est inintelligible.

Non, répond le conférencier, pour suivant jusque dans leurs détours les plus sinueux les déductions de ses adversaires, l'acte, s'il changeait, ne se produirait pas sans raison ; c'est la volonté qui lui fournirait sa raison d'être comme elle la lui fournit maintenant. Le tort des déterministes, c'est de comparer la volonté à une masse inerte, simplement réceptive de mouvement, les mobiles et les motifs à des forces qui lui communiqueraient le mouvement. Mais non, la volonté est active, spontanée. Il lui faut des motifs sans doute, car elle ne peut pas vouloir sans raison ; seulement elle n'est pas passive devant les motifs, elle les évoque ou les écarte, les place en haut ou en bas de l'échelle des préférences, leur prête une valeur relative indépendante de leur valeur absolue. Voici un homme tenté : dans une peinture pleine de vie, l'orateur nous le montre près de succomber ; mais tout d'un coup cet homme se ressaisit ; il triomphe de la tentation. Vous dites : C'est parce que l'idéal moral lui est apparu ; nous disons, nous : C'est parce qu'il l'a suscité.

Ceux qui prétendent que les mobiles entraînent toujours la volonté sont ceux qui ont pris l'habitude de céder à la tentation. La littérature contemporaine alimente cette illusion funeste. Au lieu de raconter comme autrefois des luttes et des alternatives de défaites et de victoires morales, nos écrivains peignent des crises fatales, des entraînements irrésistibles. Le public s'accoutume à excuser tout crime qu'on a pu qualifier de passionnel.

La conscience proteste et l'analyse psychologique n'a pas le droit de contester son témoignage ; car la liberté échappe à l'analyse. C'est d'ailleurs un caractère qui lui est commun avec l'action fatale. Toute causalité est obscure ; on n'expliquer jamais d'une façon satisfaisante comment une choses en produit une autre ; à moins donc d'en revenir à l'unité absolue de Parménide, de nier la distinction, non seulement des substances, mais même des phénomènes, il faut bien admettre la réalité de l'action causale sans la comprendre : si la causalité libre parait plus mystérieuse encore, d'autre part elle est mieux attestée. Si le *comment* du fait échappe davantage, le fait lui-même est plus directement perçu. L'analyse à outrance conduit à nier la liberté ; mais c'est parce qu'en la disséquant ainsi, elle la tue. Et, par une comparaison originale, mais fort juste, l'orateur assimile les modernes psychologues à un médecin qui, pour prouver qu'un homme en léthargie est vraiment mort, ferait son autopsie. Après l'opération, l'homme est mort, mais c'est parce qu'on l'a tué.

III

Circonscrit dans le champ de l'observation psychologique, le débat est sans issue. Aussi les déterministes modernes transportent la lutte sur un terrain plus vaste. Ils font appel à une conception générale de l'univers qui ne laisse plus de place à la liberté : c'est le *monisme*

On nous invite à sacrifier la liberté à ce nouveau dieu ; nous ne le ferons pas : ce n'est qu'une idole.

Le monisme, malgré sa prétendue unité, repose sur deux principes : le premier, c'est que le monde porte en soi sa raison d'être le second, c'est que tout dans le monde obéit à la nécessité.

Or, ces deux principes sont deux postulats.

Le premier s'inspire d'une métaphysique fausse, celle de l'"immanence". Si le monde porte en soi sa raison d'être, il est une puissance qui se développe successivement sans l'intervention d'une cause en acte ; Aristote a frappé à mort cette hypothèse en burinant l'axiome où viennent se condenser les données de l'expérience et les dictées de la raison : l'"acte précède la puissance." Pour actualiser la puissance initiale du monde, il a fallu Dieu. Donc le monde ne se suffit pas.

Que devint alors le second principe du monisme, l'universelle nécessité ? Une première exception est nécessaire à l'origine : le monde n'a pu commencer que par la liberté de Dieu. Pourquoi dès lors serait-il impossible qu'il eût pour couronnement la liberté de l'homme ?

Les monistes nous présentent une synthèse scientifique de l'univers qui semblent exclure la liberté. Mgr d'Hulst reprend cette synthèse, et nous montre en un éloquent tableau comment, en s'élevant vers les formes supérieures de l'être, la nécessité relâche progressivement ses liens. Absolue dans l'ordre des sciences mécaniques, moins rigide dans les sciences physiques, elle fait une place au choix dans la chimie ; le choix s'élargit en pénétrant dans le domaine de la vie, il s'approche de la liberté dans la vie animale. Mais une barrière sépare encore la bête du libre arbitre, c'est la même qui la sépare de la connaissance rationnelle. Faites apparaitre l'*idée*, et la volonté n'est plus enchainée à la préférence du plus grand plaisir sensible, elle compare des biens hétérogènes, elle a l'idée du souverain bien ; elle peut conférer à ces objets divers, diversement connus et possédés, des valeurs variables.

L'orateur introduit ici une peinture vive et pleine de vérité des combats qui se livrent dans une âme tentée. Il montre comment il se fait qu'aucune des forces qui tirent la volonté en sens contraire ne ne soit déterminante par elle-même : ni l'émotion des sens, ni l'excitation des appetits, ni l'intérêt, ni l'honneur, ni le devoir, ni le bien présent, ni le bien futur n'ont sur l'homme qui délibère un empire absolu : c'est lui qui fait pencher la balance et decide de l'action.

IV

La critique est donc impuissante contre la liberté. On ne peut prouver que le libre arbitre est impossible. Peut-on du moins le déclarer inutile et construire sans lui la morale ? C'est la prétention des déterministes. Ils disent que plus la volonté est assujettie aux conditions, plus il est facile de la diriger la morale se ramène alors aux procédés scientifiques de l'élevage.

Mais, s'écrie l'orateur, faisant habilement ressortir l'étrange contradiction de ce système, ceux qui parlent ainsi oublient que dans l'élevage l'éleveur est d'une autre nature que l'animal à élever. Ici ce sont des savants, c'est à dire des hommes. Sont ils donc d'une nature differente ? On le dirait. Ils refusent aux autres le libre arbitre, mais il semble qu'ils se l'attribuent.

Ils ont, avant les autres, la notion du bien moral et les y acheminent tout doucement. Etranges déterministes, qui, au lieu de suivre le mouvement de l'univers, le dirigent ! Ils agissent comme s'ils étaient libres, puisqu'ils pratiquent la sélection ; n'est-ce pas parce qu'ils sont libres en effet ? Mais s'ils le sont, la liberté est donc possible !

Quant à leur prétention de moraliser les autres hommes par une éducation scientifiquement conduite, elle n'est valable que si l'idéal du devoir subsiste dans la société. Or cet idéal, c'est nous chrétiens, qui le maintenons. Que la doctrine déterministe vienne à prévaloir, et les éducateurs ne sauront plus vers quel idéal diriger leurs élèves : les appetits reprendront l'empire, et l'on verra alors si la morale n'aura pas à regretter la foi au libre arbitre.

En terminant, l'orateur concède que la liberté n'est pas irréductible dans l'homme ; elle peut, sous l'influence des passions et des habitudes, s'atténuer et devenir presque nulle. Pour croire à la liberté il faut la défendre en soi, il faut l'accroître, il faut lutter contre l'instinct qui abaisse l'homme au-dessous de lui même, il faut monter par la liberté jusqu'à la ressemblance de Dieu.

UN FORCAT LIBERE

Londres 24 mars—Le fameux criminel irlandais du nom de Patrik Booke Kirwan qui a été emprisonné en 1853 pour avoir assassiné sa femme vient de sortir de prison.

Il fut d'abord condamné à être pendu mais sa sentence fut commuée en un emprisonnement à vie. Sa bonne conduite lui a enfin permit d'être libéré. Kirwan est maintenant un vieillard de 70 ans.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche.

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA, EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis de Demenagement.

Je viens de transporter tout mon stock de Peintures, Vitres, Papiers Tentures, etc., au magasin si vaste et si propice qui porte le No. 70, rue Rideau. Ayez l'œil sur les avantages offerts dans la ligne des Papiers Tentures, Tapisseries.

J. B. DUFORD,
108 RUE RIDEAU

J'AI UN LOT DE Tapisserie Dispendieuse

Que je vendrai à prix réduit durant ce mois. Je suis préparé à fournir des estimés pour

Peinture, Teintage et Pose de Tapisserie.

J. F. BELANGER,
159 Rue Bank.
Téléphone No. 92.

Rabais Special
—EN—
ARTICLES D'ARGENTERIE
—ET EN—
HORLOGES
—CHEZ—
A. & A. McMillan
98 Rue Rideau
Bijoutiers en Gros et en Detail.

VOITURES
—POUR—
BEBES.
Premiere Consignation Recue.

Pour en encourager la vente hative nous accorderons

10 pour cent.

d'escompte sur toutes les Voitures achetées cette semaine.

COLE'S
National M'fg. Co.
100 RUE SPARKS.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.
CATARRH

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines,
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not blister. Read proof below.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

OFFICE OF CHARLES A. SNYDER, BREEDER OF CLEVELAND BAY AND TROTTING BRED HORSES, ELMWOOD, ILL., Nov. 20, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I have always purchased your Kendall's Spavin Cure by the half dozen bottles, I would like prices in larger quantity, I think it is one of the best liniments on earth. I have used it on my stables for three years.
Yours truly, CHAS. A. SNYDER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

BROOKLYN, N. Y., November 2, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I desire to give you testimonial of my good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have used it for Lameness, Stiff Joints and Spavins, and I have found it a sure cure, I cordially recommend it to all horsemen.
Yours truly, A. H. GILBERT, Manager Troy Laundry Stables.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SAINT WESTON COUNTY, OHIO, Dec. 15, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Gents: I feel it my duty to say what I have done with your Kendall's Spavin Cure. I have cured twenty-five horses that had Spavins, ten of Ring Bone, nine afflicted with Big Head and seven of Big Jaw. Since I have had one of your books and I follow the directions, I have never lost a case of any kind.
Yours truly, ANDREW TURNER, Horse Doctor.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

Price $1 per bottle, or six bottles for $5. All Druggists have it or can get it for you, or it will be sent to any address on receipt of price by the proprietors. DR. B. J. KENDALL CO., Enosburgh Falls, Vt.
SOLD BY ALL DRUGGISTS

HOTEL SAINT LOUIS
43-45 Rue YORK, OTTAWA,
Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.
ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal House, rue Queen-Ouest.)
PROPRIETAIRE.

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoïdes Hémorrhagies Inflammations
SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT
Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE